

Lundi 6 Mai

P. 8

Mardi 7 Mai

Jedi 9 Mai

A peine plus d'un an après le précédent PLU, il est question de le réviser déjà. Le secteur GROVETTE inquiète particulièrement car :

- il est prévu 50 Logements au lieu de 30 initialement - Pourquoi ?
- les risques d'accidents de circulation vont encore augmenter dans les rues avoisinantes qui sont :
  - croisement rues Georges Guicard - Rue Louis Bégard
  - croisement rues Louis Bégard - Rue Georges Canteline
  - croisement rues Louis Bégard - Rue de Bagetelle.
  - croisement rues du Val-Andau - Rue des Rimoneaux

et qui sont toutes des rues soit à sens unique, étroites, avec peu ou pas de visibilité !  
Cela vaient autant pour les piétons que pour les automobilistes et les cyclistes

- les nuisances liées aux bruits de circulation des véhicules vont encore augmenter.  
Au total, on arrivera à 178 logements qui vont engendrer 250 voitures au minimum.
- on est le respect du Patrimoine en à vis de la Chapelle classée de la GROVETTE ?  
il y a déjà compatibilité avec la GROVETTE 1, donc ce sera pire avec la GROVETTE 2.
- Enfin, tous les riverains ont subi des désagréments liés aux travaux de la GROVETTE 1 et à la proximité des immeubles. Ce sera donc la double peine pour les mêmes riverains et ce dans un laps de temps très court !  
Nous demandons donc l'annulation du projet GROVETTE 2. Merci.

Denise et Veronique RENAUD 11 rue Georges Canteline 37540 ST CYR / LOIRE.

**BENYAHIA Katia**

---

**De:** daniel jouanneau <daniel-jouanneau@orange.fr>  
**Envoyé:** jeudi 9 mai 2019 17:55  
**À:** DSTAU-plumodif2019  
**Objet:** grvette 2

**NON AU PROJET DE GRUETTE 2.**

**NON A LA CONSTRUCTION DE 5 IMMEUBLES SUPPLEMENTAIRES SANS  
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET PROJET D' INFRASTRUCTURE ROUTIERE**

**ADAPTEE.**

**DJ**